

COULEURS L'AIGLE

Toute l'actualité de la Ville de L'Aigle
Janvier 2022

DOSSIERS

Perspectives

Dans le rétro

La minute interview

L'Aigle «La sportive»

Ça bouge à L'Aigle!

Culture et vous

À votre service au quotidien

Portrait



Suivez-nous sur :



PERSPECTIVES || P.1

DANS LE RÉTRO || P.2

LA MINUTE INTERVIEW || P.4

L'AIGLE «LA SPORTIVE»

■ **INVESTISSEMENT PARCOURS SANTÉ || P.5**

■ **INAUGURATION DU STADE FOISY || P.6**

■ **LABEL «TERRE DE JEUX 2024» || P.8**

ÇA BOUGE À L'AIGLE

■ **PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE || P.10**

■ **POLITIQUE D'AMÉLIORATION DE NOTRE ATTRACTIVITÉ || P.13**

CULTURE ET VOUS || P.14

À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN || P.15

EXPRESSION POLITIQUE || P.16

PORTRAIT || P.17

BELLE ET
HEUREUSE
ANNÉE

2022



PERSPECTIVES

Même si la proximité est un des engagements majeurs en tant que Maire, le contexte sanitaire compliqué, pour l'heure, l'organisation des vœux, des réunions publiques...

Philippe Van-Hoorne, Maire de L'Aigle se prête volontiers à l'interview pour esquisser ce que sera l'année 2022.

DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT ABORDEZ-VOUS 2022 ?

Chaque nouvelle année est à prendre comme un nouveau départ. Malgré une crise sanitaire qui perdure, il est important de rester optimiste. C'est l'occasion pour tous de voir les choses différemment, de s'adapter, de faire preuve d'idées et de nouveautés dans nos façons de procéder au quotidien. En espérant que les contraintes s'allègent et que l'on fasse confiance aux élus et plus largement à tous les citoyens de notre pays.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE ?

Avec mon équipe municipale, je souhaite que l'être humain soit de nouveau pris en consultation (oui aux nouvelles technologies mais sans oublier le contact humain qui est primordial dans une politique publique). Il est important que chacun puisse être acteur à part entière de son territoire.

QUELS SONT LES GRANDS PROJETS 2022 ?

Nous poursuivons les actions engagées avec l'aménagement de la place Verdun et de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny autour du nouveau complexe culturel en collaboration avec la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, la sauvegarde de notre patrimoine (changement des menuiseries de l'Hôtel de Ville, travaux pour les particuliers avec la Fondation du Patrimoine, Église Saint-Martin), l'amélioration de l'Habitat avec l'OPAH, la démolition des bâtiments de la Mousse, le début de la reconfiguration du quartier de la Madeleine avec la démolition des Sapinettes.

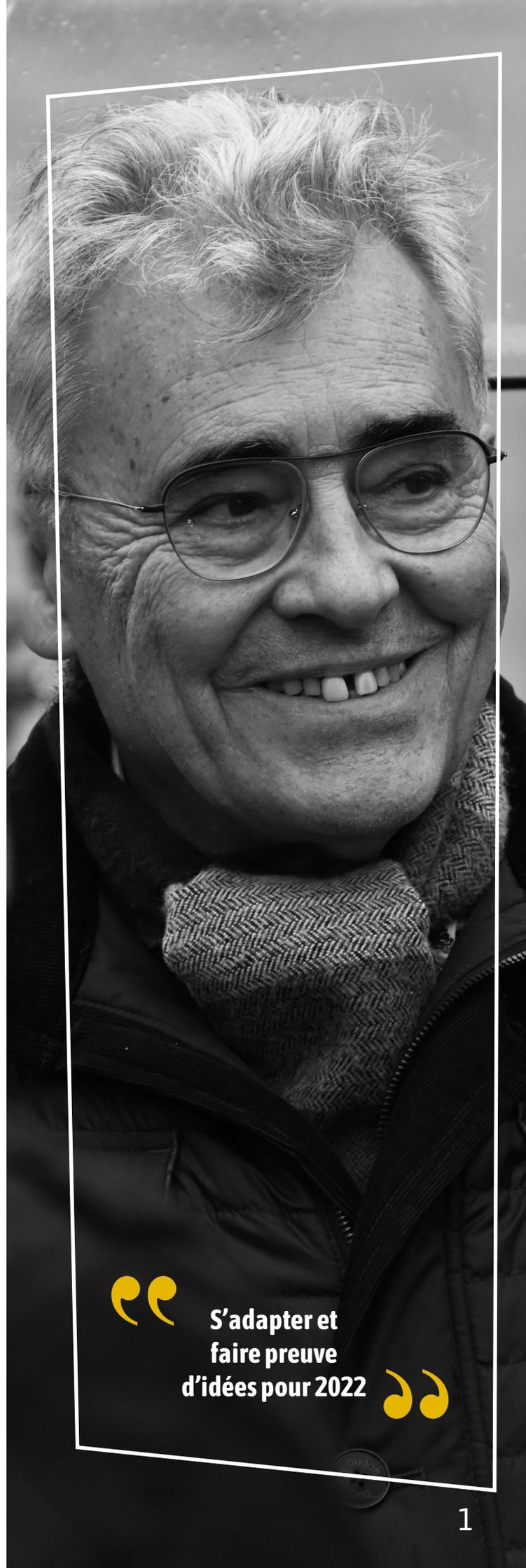
Il faut voir plus loin, préparer les futurs projets pour que notre ville soit encore plus attractive et l'endroit où il fait bon vivre ; réflexion autour des espaces du Cadran et des Tanneurs et le cinéma l'Aiglon...

UN MESSAGE POUR LES AIGLONNES ET LES AIGLONS ?

Notre volonté d'améliorer quotidiennement la Ville de L'Aigle tout en restant à votre écoute est l'une de nos priorités. Plus que jamais je vous souhaite une année pleine de santé et de réussite dans tous vos projets de vie.

PHILIPPE VAN-HOORNE

Maire de L'Aigle
Conseiller départemental de l'Orne



S'adapter et
faire preuve
d'idées pour 2022



DANS LE RÉTRO

RÉTROSPECTIVE

EN IMAGES || 2021

1. Foire aux arbres
2. Marché de L'Aigle - David Gallienne
3. Rubans en centre-ville
4. Journée olympique et paralympique
5. Marché de L'Aigle - Groupe KAFI
6. Les quartiers d'été à la Madeleine
7. DAM sous les platanes
8. Forum des associations
9. Inauguration du stade Foisy
10. Les nouveaux arrivants
11. Bonne pâte
12. Isabelle Vitari
13. Semaine bleue
14. Concours de fleurissement
15. Exposition de la Madeleine
16. Play L'Aigle
17. Jazz en Ouche
18. Illuminations de Noël
19. Cérémonie patriotique
20. Marché de Noël





LA MINUTE INTERVIEW



Maryse BRIANCEAU Maire-adjoint à la participation citoyenne et au développement durable

PRÉSENTEZ-VOUS EN QUELQUES MOTS.

Brianceau Maryse, je suis adjointe au Maire au développement durable et à la participation citoyenne depuis juillet 2020. Aiglonne depuis l'enfance, c'est dans notre belle ville que j'ai choisi de fonder ma famille et d'exercer ma profession.

QUELS ONT ÉTÉ VOS MOTIVATIONS POUR DEVENIR MAIRE-ADJOINT ?

J'ai décidé de m'engager aux côtés de Monsieur le Maire car c'était naturel pour moi d'être au service de la commune qui m'a tant donné. De plus, les fonctions qui m'ont été déléguées sont passionnantes. Je suis fière de représenter ce nouveau service qui a une démarche de développement durable et d'écoute du citoyen.

Une envie que chacun se sente bien et investi au sein de sa ville.

QUELS SONT LES PROJETS QUE VOUS AIMERIEZ DÉVELOPPER ?

En 2022, mon projet majeur sera la mise en place d'une plateforme participative qui permettra aux Aiglons de pouvoir proposer des idées pour leur ville et voter pour ceux qu'ils souhaitent réaliser. Pour cela, la ville met à disposition un budget. La plateforme sera disponible à partir de février 2022. J'ai hâte de découvrir ce que souhaite les Aiglons pour leur ville. La 1^{ère} semaine verte éco-citoyenne avec des actions est prévue pour mi-mars.



Alexandra BRACQUE Conseillère municipale

PRÉSENTEZ-VOUS EN QUELQUES MOTS.

Bracque Alexandra, 43 ans, je suis comptable et domiciliée à L'Aigle.

QUELS ONT ÉTÉ VOS MOTIVATIONS POUR DEVENIR CONSEILLÈRE MUNICIPALE ?

J'ai souhaité rejoindre l'équipe municipale de L'Aigle pour son dynamisme et sa réelle volonté de faire évoluer notre ville.

QUELS SONT LES PROJETS QUE VOUS AIMERIEZ DÉVELOPPER ?

Je souhaite surtout continuer de m'investir auprès de cette équipe pour une ville toujours plus en mouvement. Il est primordial pour moi d'être à l'écoute et de répondre aux besoins des Aiglons et des Aiglons.



**Être à l'écoute
et répondre
aux besoins**

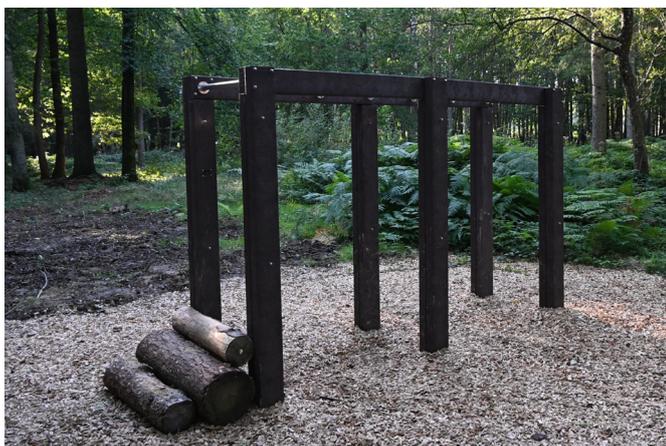


L'AIGLE «LA SPORTIVE»

PARCOURS SANTÉ,

BOIS DE LA PIERRE

Parcours de santé - ©Ville de L'Aigle



Le parcours de santé du Bois de la Pierre fait peau neuve.

Dans ce cadre, la municipalité de L'Aigle a donc décidé d'investir **43 849 €** sur 2 ans pour rénover et équiper le lieu de nouveaux agrès pour proposer un équipement moderne et intergénérationnel.

Les modules sont accessibles à tous avec des niveaux facile et intermédiaire, seul ou en famille, ils permettent des exercices le long du parcours en fonction du niveau de chacun ou de ce que l'on a envie de travailler.

En effet, sur ce parcours d'environ deux kilomètres, les sportifs aguerris ou débutants, pourront trouver barrières, passerelles et agrès neufs sur les 12 nouveaux postes qui jalonnent le parcours permettant d'effectuer des exercices d'échauffement, de cardio, de renforcement musculaire et d'équilibre ou d'étirement.

Les différents types d'agrès :

Echauffement, mur d'escalade, slalom, poutre à sauter, barres fixes, espalier suédois, saut de haies, balade à bras, poutre équilibre, barres parallèles, échelle triangle en métal pour le street workout et une station d'abdominaux et d'étirement.

Ces agrès, installés à l'initiative du service des sports de la mairie, permettront à tous les aiglons, visiteurs et touristes de passage, de tester leurs capacités physiques dans un cadre bucolique. Un endroit idéal pour faire du sport au grand air et entouré de verdure.

Cette initiative s'inscrit dans la politique sportive de la ville en favorisant le sport santé avec pour objectif de permettre aux citoyens d'accéder à des équipements sportifs de façon très simple.

L'investissement intervient pendant une année placée sous le signe du sport, avec la rénovation du stade Foisy, le succès du forum des associations, qui a permis de mettre en avant de nombreuses activités physiques et sportives ainsi que les grands projets menés dans le cadre de la labellisation de L'Aigle «Terre de Jeux 2024».

Le nouveau parcours santé est également l'occasion de rappeler à tous les règles d'utilisation du parc du Bois de la Pierre, pour que soient respectées la faune et la flore et pour que chacun puisse y avoir sa place sans déranger les autres.

Vidéo de présentation du parcours santé :

<https://www.youtube.com/watch?v=VA7uKk8fgxw&t=1s>

Parcours de santé - ©Ville de L'Aigle



L'AIGLE «LA SPORTIVE»

STADE RENÉ FOISY,

RÉHABILITATION

Nouvelle piste, court couvert, bassin de rétention, le stade Foisy rénové.

Depuis 2019, la ville de L'Aigle a souhaité réhabiliter les équipements sportifs du stade Foisy pour permettre aux établissements scolaires, aux associations sportives et aux aiglones et aiglons de pratiquer leur activité sportive sur des terrains de qualité.

C'est un projet de grande ampleur porté par la ville et qui sert à tout le territoire.

Ainsi, cet été 2019, les travaux ont débuté par la rénovation des courts de tennis extérieurs pour un coût de **75 000 €**. S'en est suivie la reconstruction du court de tennis couvert, des vestiaires et du club house début de l'année 2020 pour un montant de **800 000 €**.

Ces travaux ont été l'occasion d'effectuer la mise en conformité des normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et la reprise complète des réseaux (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité) pour un coût de **452 972 €**. Un bassin de rétention de 750 m³ composé de six cuves enterrées sont destinées à récupérer les eaux pluviales pour des raisons de praticité, d'économie et d'écologie.

Cette opération spécifique a été décidée par la municipalité pour faciliter l'arrosage des nombreux parterres de fleurs en ville et ainsi être moteur dans une démarche écologique des services techniques.

Enfin la rénovation du stade est également passée par la réfection complète de la piste d'athlétisme de mars à septembre 2021 pour un montant de **1 185 681 €**. La piste est homologuée pour accueillir compétitions régionales et nationales (sous dérogation).

Cet équipement de haut niveau, et de qualité, a surtout vocation à permettre aux élèves des 3 collèges et du lycée de pratiquer une activité sportive dans des conditions exceptionnelles. Pour les associations sportives c'est aussi un outil qui va faciliter la préparation des futurs grands athlètes de demain.

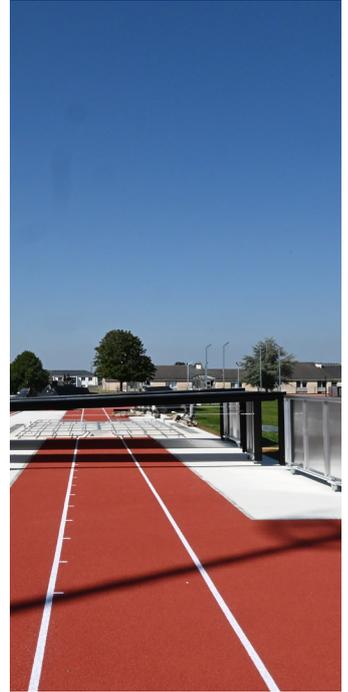
Cet investissement total s'élève à plus de 3 millions d'euros TTC dont le reste à charge pour la ville est de 1,5 million d'euros.

Une ville seule ne peut supporter un tel investissement pour des équipements utilisés par des habitants de notre territoire, mais seule une ville peut décider d'accompagner la pratique sportive de ses habitants, de ses scolaires, de ses associations en réhabilitant ses infrastructures. Et le soutien financier, mais aussi technique, de nos partenaires facilite la mise en œuvre de telles opérations.

L'engagement des partenaires financiers qui ont été aux côtés de la ville de L'Aigle : L'État, la Région Normandie, le Département de l'Orne, l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Tennis ont contribué, chacun pour leur part, à compléter ce tour de table financier.

Jamais notre ville n'aura autant mérité ce qualificatif de « L'Aigle, la sportive », confirmé par la labellisation Terre de Jeux dans le cadre des Jeux Olympiques 2024. Cette réputation repose, en fait, sur deux grandes réalités : nos équipements et nos clubs de sports.

En mettant à leur disposition un équipement répondant aux normes des différentes fédérations sportives, le but est de faciliter l'éclosion de pépites aiglones dans les différentes disciplines qui se pratiquent ici : tennis, athlétisme, football, ou encore des disciplines récentes comme le flag ball...



**Faisons en sorte
que le sport continue
de faire vibrer
tout notre territoire!**



Stade Foisy - ©Ville de L'Aigle

L'AIGLE «LA SPORTIVE»

LABEL TERRE DE JEUX 2024

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

La ville de L'Aigle est labellisée «Terre de Jeux 2024» depuis le 12 Novembre 2019 dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Elle fait partie des 500 collectivités françaises ayant été retenues.

Les JO sont l'occasion de mener à l'échelle locale une démarche de promotion, de valorisation et de développement du sport.

Le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris pour permettre à tous les territoires de s'engager pleinement dans l'aventure olympique et paralympique de 2024. Bien sûr, L'Aigle souhaite contribuer à cette dynamique.

Sous l'impulsion de l'équipe municipale et du service des sports, elle entend faire vivre aux aiglons 4 années au rythme des Jeux de Paris 2024 et du sport sur tout le territoire.

En lien avec la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, la ville aspire à développer toutes formes de pratiques sportives. Très attachée au sport, et portée par les nombreuses associations sportives qui font vivre le territoire, c'est tout naturellement que L'Aigle s'est lancée dans cette aventure.

Le lundi 22 juin 2020, la ville de L'Aigle a reçu le diplôme officiel « Terre de Jeux 2024 » du comité de labellisation, signé par Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce label fait des collectivités territoriales des actrices des Jeux !



Sylvie Chauvel-Trépier
Maire-adjoint au sport,
à la jeunesse,
et aux jumelages

Le premier temps fort de l'année de Paris 2024 : la 5^{ème} édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) s'est tenue dans les écoles partenaires du 1^{er} au 6 février 2021.

Dans le contexte actuel, qui a accentué la sédentarité des enfants, déjà très alarmante, la SOP a été l'occasion de donner un coup de projecteur sur les bienfaits de l'activité physique et sportive chez les jeunes au quotidien, et ils sont nombreux !

La thématique de cette 5^{ème} édition a été la santé, en lien avec l'engagement pour l'instauration de 30 minutes d'activité physique quotidienne en école primaire, en complément de l'EPS, du sport scolaire et de la pratique en club. Afin d'accompagner au mieux la mise en place de ces 30 minutes d'activité physique chaque jour, des fiches pédagogiques dédiées ont été mises à disposition sur la plateforme « Génération 2024 ».

Enfin, la Semaine Olympique et Paralympique offre de nombreuses approches de travail autour de l'histoire des Jeux, des valeurs olympiques et paralympiques et du sport, dans l'ensemble des disciplines d'enseignement.

LE RENDEZ-VOUS 2022

En route pour la Semaine Olympique et Paralympique 2022 ! Pour sa 6^{ème} édition, elle se déroulera du 24 au 29 janvier 2022. Cette année, la thématique portera sur **le sport pour l'environnement et le climat.**



JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Toujours dans le cadre du Label « Terre de Jeux 2024 », la ville de L'Aigle avait répondu présente le jeudi 24 juin 2021 pour participer à la Journée Olympique et Paralympique avec un grand défi « 2 024 mètres » à relever.

“ Un défi collectif réussi ! ”

Ce pari ambitieux a été une franche réussite. L'objectif de cette journée, qui sera reconduite tous les ans, était de parcourir, d'ici 2024, les 9 717 kilomètres qui séparent les villes de Tokyo et Paris. Ainsi, une boucle de 2024 mètres a été mise en place avec la possibilité de la parcourir plusieurs fois. Ce défi, qui est de parcourir 4 801 tours d'ici 2024, est dans l'esprit des valeurs Olympiques et Paralympiques.

Un objectif de 800 tours avait été prévu pour cette première année, celui-ci a été relevé haut la main ! On ne décompte pas moins de 4 515 tours réalisés sur la journée. Les scolaires (46 classes du territoire) se sont mobilisés en nombre, accompagnés des entreprises locales, associations, collectivités et du grand public.

Un défi qui a suscité un fort engouement de la part de tous avec l'envie de se challenger sur ce parcours. Cette journée a symbolisé le redémarrage de la pratique sportive. Cela a été l'occasion de remettre les gens en mouvement et de redonner du souffle au sport après ces différentes périodes de confinement.

On notera la présence à la JOP de différents acteurs composant le collectif sportif TEAM L'AIGLE qui s'inscrit dans la labellisation « Terre de Jeux 2024 » : Pierre Lechat (Athlétisme), Anouk Nambot (Badminton), Frédéric Chemin (Arbitre karaté) ou encore Jade Mongiat (Arbitre Football), Eric Loiseau (Escrime) et Guillaume Fleuter (Athlétisme) qui ont pris le temps de soutenir les participants et de partager ensemble les valeurs du sport et des Jeux Olympiques.

Bilan positif qui pousse à continuer les efforts pour développer les actions sportives, tournées vers les JO 2024, sur le territoire ! Rendez-vous en juin 2022.



ÇA BOUGE À L'AIGLE

PARTICIPATION CITOYENNE

UN VECTEUR DE SENS POUR L'ACTION PUBLIQUE

La participation citoyenne permettra de donner un second souffle à la démocratie.

Une politique publique ne peut plus se construire sans le citoyen, afin de cibler ses attentes, bénéficier de son expertise d'usage, toujours au service de l'intérêt général. **Le citoyen** n'est alors plus seulement perçu comme un usager, mais bien **un acteur à part entière** de son territoire.

La participation citoyenne est à la croisée des enjeux en matière des transitions territoriales : écologiques, économiques ou encore sociales.

Afin d'améliorer la représentativité, les collectivités territoriales doivent adopter une démarche inclusive pour mobiliser les citoyens les plus éloignés des institutions publiques comme les jeunes ou les personnes en situation de précarité.

Toutefois, la participation doit être mobilisée à bon escient pour ne pas perdre la confiance des citoyens avec un enjeu de sincérité. Pour cela, des outils comme une charte de la démocratie permettent de garantir un dialogue équilibré et de poser les grands principes d'exercice de la participation citoyenne.

Celle-ci ne doit pas être perçue comme un accessoire, un outil de communication, mais bien comme un levier de conduite des politiques publiques. Elle doit passer de la confrontation à la co-construction grâce aux outils d'intelligence collective à même d'instaurer une confiance mutuelle et de **garantir la transparence entre élus, agents, citoyens et usagers de la ville de L'Aigle.**



Maryse Brianceau
Maire-adjoint
à la participation citoyenne
et au développement durable

La participation citoyenne couvre un spectre assez large, allant de l'information à la co-construction des politiques publiques, en passant par la consultation et la concertation.

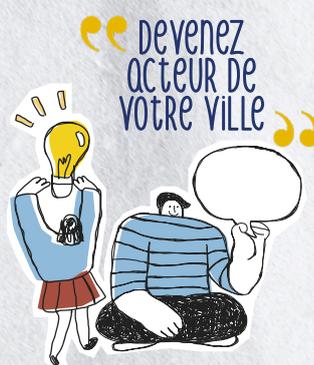
A la faveur de la crise sanitaire et de l'essor du numérique, les plateformes citoyennes se multiplient et facilitent la consultation sur des questions spécifiques.

Toutefois, l'inclusion et la lutte contre l'illectronisme doit inciter à multiplier les formes de participation citoyenne.

Jouer sur leur complémentarité permet de mobiliser davantage de publics variés. Usons et abusons des balades urbaines, diagnostics en marchant, panels et jurys citoyens, budgets participatifs ! Favorisons également le partage d'initiatives citoyennes, vecteur de lien social entre les habitants, avec la création de tiers-lieux par exemple.

L'essentiel est de choisir les bons outils adaptés aux spécificités de son territoire !

La participation citoyenne est alors, au travers des valeurs humaines qu'elle véhicule, **un vecteur de sens** pour l'action publique.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS
PARTICIPATION-CITOYENNE@VILLE-LAIGLE.FR

LE BUDGET PARTICIPATIF, DONNER VOIX AU CHAPITRE FINANCIER

Le budget participatif consiste à allouer une partie de son enveloppe annuelle au financement exclusif de projets portés par les citoyens et les usagers. Après le dépôt des propositions, ces dernières sont soumises aux votes sur une période donnée. Celles ayant reçu le plus de votes sont élues lauréates et se voient mises en application et financées par les fonds.

Bien que l'essor du budget participatif soit encore méconnu du grand public, il a déjà fait ses preuves dans de nombreuses villes. Grâce à lui, les citoyens peuvent mettre en lumière les améliorations à apporter sur des sujets collectifs variés et donner leur avis sur les dépenses locales.

38 000 €

C'est le BUDGET PARTICIPATIF
DE LA VILLE DE L'AIGLE

L'APPEL À IDÉES, LIBÉRER LE POTENTIEL CITOYEN

Toujours dans une volonté de **laisser la parole aux citoyens** et de mettre en place des outils pour que la créativité de chacun puisse pleinement s'exprimer, **l'appel à idées** permet aux utilisateurs de mettre en avant leurs propositions via une plateforme en ligne.

JEPARTICIPE.VILLE-LAIGLE.FR

Votre **inscription** à la plateforme participative sera nécessaire pour déposer des projets et voter.

Ces dernières sont ensuite évaluées puis classées selon **les votes du public**. La mise en place d'un tel dispositif permet d'amener des projets individuels à une dimension collective afin que le plus grand nombre d'usagers en bénéficie.

Grâce aux succès de cet outil de participation et de démocratie locale, la ville de L'Aigle devrait voir fleurir de **nombreux projets innovants**.

et si, cette année, on réalisait les vôtres ?



1 DÉPÔT DES PROJETS

Je dépose mon idée, plus ou moins aboutie, sur la plateforme jeparticipe.ville-laigle.fr et via le bulletin que je récupère à la Mairie et à France Services pour les déposer dans l'urne sur place.

[DU 24 JANVIER AU 20 MARS 2022]



2 LA FAISABILITÉ DES PROJETS

Le service vérifie que les critères sont bien respectés pour qu'une équipe experte étudie la faisabilité des projets.

[DU 21 MARS AU 30 AVRIL 2022]

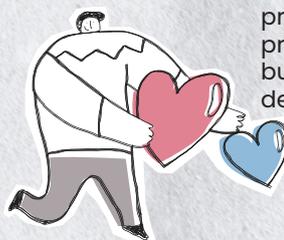
11 ANS ET +
POUR PROPOSER SES PROJETS
ET VOTER !



3 LES AIGLONS VOTENT POUR LEURS PROJETS FAVORIS !

sur la plateforme jeparticipe.ville-laigle.fr et je n'hésite pas à faire la promotion des projets auprès de mes proches pour récolter un maximum de votes !

[DU 1^{ER} MAI AU 12 JUIN 2022]



4 BRAVO AUX PROJETS RETENUS !

Annnonce officielle des projets lauréats qui prendront vie grâce au budget participatif de la Ville de L'Aigle.

[À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022]

Je dépose une idée



Formulaire à remettre

* Dans **les urnes mises à disposition à la Mairie et à France Services**

* Par courrier à la **Mairie de L'Aigle :**

Service participation citoyenne

Place Fulbert de Beina | 61300 L'Aigle

Vous pouvez aussi le compléter en ligne sur la plateforme participative : jeparticipe.ville-laigle.fr



[DU 24 JANVIER AU 20 MARS 2022]

[*MENTIONS OBLIGATOIRES]

intitulé de mon projet*

PORTEUR DU PROJET

NOM* : PRÉNOM*

ADRESSE :

CP/VILLE* :

MAIL* :

TÉLÉPHONE* :

LOCALISATION DE MON PROJET

OBJECTIFS DE MON PROJET

.....

.....

DESCRIPTION DE MON PROJET*

.....

.....

.....

Avez-vous une estimation du budget nécessaire ? Si oui, indiquez-en le montant.

.....

ÇA BOUGE À L'AIGLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CRÉER UNE ÉCOCITOYENNETÉ

Le principal objectif affiché est de contribuer à la formation d'une «écocitoyenneté» au service du développement durable.

L'écocitoyenneté fait référence à l'écologie : la citoyenneté s'exerce aussi vis-à-vis de l'environnement et de la nature. Le citoyen a des devoirs envers la planète sur laquelle il vit, et l'environnement dans lequel il évolue.

Ces devoirs sont indispensables, car ils sont le garant du maintien des ressources vitales de la Terre. Il s'agit donc pour chaque citoyen de se comporter quotidiennement en acteur de la préservation de l'environnement, en accomplissant des écogestes dans la vie de tous les jours.

L'écocitoyen trie ses déchets, économise l'énergie, protège la nature et consomme de façon responsable. Il s'informe sur les bonnes pratiques à accomplir, sensibilise son entourage aux écogestes et essaie de faire changer les comportements.

La démarche écocitoyenne ne concerne pas seulement les particuliers : toutes les associations, entreprises, collectivités, institutions doivent mettre en oeuvre des actions écocitoyennes. Elles s'inscrivent ainsi dans une démarche globale de développement durable.



**Tous acteurs de notre ville
pour un cadre de vie
éco-citoyen !**



PLUS DE RENSEIGNEMENTS
DEVELOPPEMENT-DURABLE@VILLE-LAIGLE.FR



SEMAINE VERTE DU 9 AU 13 MARS 2022

La "semaine verte écocitoyenne" inspirée de l'opération européenne, "Green week" proposera des animations autour du développement durable. Le but étant de sensibiliser le plus grand nombre au respect de l'environnement à travers des animations, ateliers, stands... pour apprendre à ne pas gaspiller, à recycler, à favoriser l'économie locale, à respecter l'espace public, à réfléchir ensemble...

10 conseils pour être un parfait écocitoyen !

Adoptez des gestes éco-citoyens simples pour vivre et consommer de manière responsable au quotidien et ainsi contribuer à la protection de notre planète. En un mot : devenez un parfait écocitoyen !

- Pensez ! Chaque geste compte
- Ménagez l'eau
- Économisez l'électricité
- Générez moins de déchets
- À la maison, adoptez un comportement écocitoyen
- Au boulot aussi, soyez malin : travaillez écocitoyen
- Favorisez l'économie locale
- Déplacez-vous futé
- Pensez jardin écocitoyen
- En vacances, emportez votre écocitoyenneté

ÇA BOUGE À L'AIGLE

MANAGER DE CENTRE-VILLE

POLITIQUE D'AMÉLIORATION DE NOTRE ATTRACTIVITÉ

Ces deux dernières années ont été marquées par l'épidémie de la COVID-19 avec de fortes conséquences sanitaires, économiques et sociales, impactant fortement les commerces et le dynamisme des centres-villes. Tout au long de l'année, sous l'impulsion des pouvoirs publics, de nombreuses initiatives locales ont émergé pour sauvegarder et valoriser le commerce de proximité et de centre-ville.

De plus, la revitalisation des centres-villes est l'une des priorités actuelles de l'Etat dans le cadre des programmes «Action Cœur de ville» et «Petites villes de Demain», dont L'Aigle a été retenue grâce à une approche globale et concertée, mobilisant l'expertise et les ressources de l'ensemble des acteurs concernés. L'attractivité de notre ville en sera plus bénéfique.

“ **Rouage essentiel de la stratégie et du développement commercial de notre ville et de notre territoire.** ”

Pour ce faire, la ville de L'Aigle et la CDC des Pays de L'Aigle ont conjointement recruté un manager de centre-ville. Parmi ses missions, Karim Houllier est chargé de dynamiser le tissu commercial et conforter l'offre. Il assume le rôle de facilitateur pour aider toutes les personnes qui ont un projet à ne rien oublier et à obtenir les aides auxquelles elles sont éligibles.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
COMMERCES@VILLE-LAIGLE.FR | 02 33 84 44 04

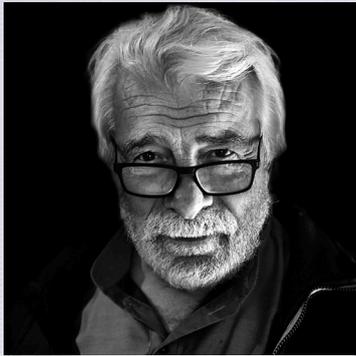
“
**Faciliter et harmoniser
les projets de
développement
économique de la ville
de L'Aigle**

Karim Houllier “”



CULTURE ET VOUS

Théâtre contemporain



© Denis Pourcher

JACQUES
WEBER

Je viens seul, la voix brute et à mains nues, jouer à rire, à pleurer, à réfléchir avec des mots que je trouve beaux et qui ne me font pas peur.

Eclats de vie : Deuxième est composé comme un tour de chant, pourtant il s'agit bien de théâtre, une histoire se raconte malgré moi qui n'ai pour instrument que mes mains et ma voix.
Jacques WEBER

Ven. 14 janvier | 20h30
Salle des fêtes de Aube
Tarif : 25€ | 15€

Médiathèque des Tanneurs
Infos/réservations : 02 33 84 16 19
mediathequedelaigne@hotmail.fr

BALLADES EN GOURMANDISE

PAR LA BRIGADE D'INTERVENTION POÉTIQUE

Un repas complet avec fromage et dessert, vins fins sans oublier l'addition. Une visite du restaurant, côté salle et derrière les fourneaux pour une lecture mijotée toute en sensualité avec Brillat-Savarin, Baudelaire, Juliette, Prévert, Gainsbourg etc.

Jeu. 20 janvier | 20h00
Médiathèque des Tanneurs
Gratuit
sur réservation

Théâtre de boulevard



MON MEILLEUR
COPAIN

Mon Meilleur Copain, c'est une comédie de boulevard qui met en scène le fameux trio le mari, la femme et la maîtresse, avec en prime le couple d'amis. Une comédie d'Eric Assous qui explore et mélange les rapports conjugaux et amoureux.

Sam. 26 février | 20h30
Salle des fêtes de Aube
Tarif : 25€ | 15€



LES PIEDS
S'ENTÊTENT

CONCERT DE CHANSONS FRANÇAISES

Guitare, voix, flûte traversière.

Ven. 11 février | 20h00
Médiathèque des Tanneurs
Gratuit
sur réservation
Tout public

Musique

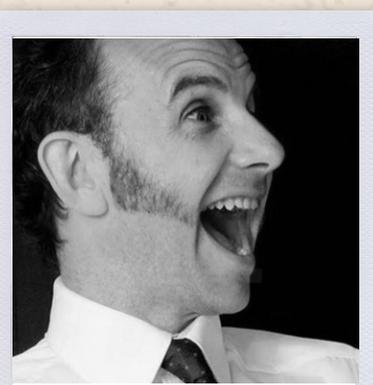


© Yann Orhan

CALI

Depuis 20 ans Cali se balade entre chanson et rock. En 2022, c'est en solo que Cali nous embarque dans une formule débordante d'émotions et de générosité avec des chansons, peut-être connues, ou plus confidentielles et puis d'autres chansons, encore, plein d'autres, des nouvelles qui arrivent, offertes pour la première fois.

Dim. 27 mars | 17h30
Salle des fêtes de Aube
Tarif : 25€ | 15€



PRENDS-EN DE
LA GRAINE

DE JOHANN CHARVEL

Un spectacle sur le goût des mots

Ven. 18 mars | 20h00
Médiathèque des Tanneurs
Gratuit
sur réservation
Tout public, à partir de 9 ans

À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN

Toute l'actualité de L'Aigle
sur nos réseaux sociaux
et sur www.ville-laigle.fr



MAIRIE DE L'AIGLE

La **Mairie de L'Aigle** vous propose des services ou des informations qui répondent à vos besoins et qui sont destinés à faciliter votre vie au quotidien (accueil, actes d'état civil, urbanisme etc.).

INFO +

Des permanences sont effectuées par les adjoints le samedi matin sur rendez-vous à la Mairie de L'Aigle.

Renseignements : 02 33 84 44 15

Mairie de L'Aigle HORAIRES D'OUVERTURE

Place Fulbert de Beina 61300 L'AIGLE Tél. : 02 33 84 44 44 Mail : accueil@ville-laigle.fr	Du lundi au jeudi 8h30-12h00 13h30-17h30 Le vendredi 8h30-12h00 13h30-16h45
---	--

ESPACE FRANCE SERVICES

En complément, **l'espace France Services** vous accueille pour vos démarches administratives. Il devient le lieu unique pour être orienté et informé sur les démarches à réaliser auprès des partenaires que sont la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la CARSAT Sociale et Retraite et la Mission Locale.

IMPORTANT :

LA DGFIP (Trésorerie) Antenne du Service de Gestion Comptable de Mortagne-au-Perche (ex-trésorerie)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h
Mardi et jeudi : 13h30-15h45

FRANCE SERVICES HORAIRES D'OUVERTURE

15 rue de la Méryllière 61300 L'Aigle Tél. : 02 33 84 04 24 Mail : accueil-franceservices@ville-laigle.fr	Du lundi au mercredi 9h00 - 12h30 13h30 - 17h15 Le jeudi 9h00 - 12h00 13h30 - 17h15 Le vendredi 9h00 - 12h30 13h30 - 16h30
---	--



EXPRESSION POLITIQUE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Chères Aiglones, Chers Aiglons,

Les logiques d'hier en matière d'aménagement du territoire, notre façon de consommer, de se déplacer, de travailler, l'accessibilité en centre-ville, etc, ont brusquement évolué.

Notre municipalité a son rôle à tenir dans l'amélioration du développement local et du cadre de vie mais pas toute seule. Construire un projet viable pour les générations futures dépend de notre capacité à fédérer, à optimiser financièrement en faveur d'une attractivité, pensée collectivement.

Cela prend du temps, et peut être frustrant tant les pressions en matière de résultats immédiats sont fortes. Pourtant, c'est la seule voie pour durablement infléchir au profit du bien commun de notre ville de L'Aigle où je souhaite que chacun trouve sa place et en soit fier !

C'est dans cet esprit que mon équipe municipale s'engage tous les jours au plus près de vous.

À l'occasion de cette nouvelle année, je vous renouvelle ma volonté que 2022 soit un nouveau départ collectif.

Chaleureuses fêtes de fin d'année.

Philippe Van-Hoorne - Maire de L'Aigle

Pour rappel, le conseil municipal est accessible en direct sur la chaîne Youtube de la Ville de L'Aigle.



©Ville de L'Aigle

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Culture et Sport, des équipements à piloter.

On voit fleurir dans notre ville divers équipements sportifs ou culturels. Certains financés par notre collectivité comme le tennis ou la piste d'athlétisme du stade Foisy, d'autres financés en partenariat avec notre Communauté de Communes tels le gymnase ou le futur complexe culturel. Nous ne reviendrons pas sur les retards considérables de la construction du complexe culturel, même si nos concitoyens attendent cet équipement avec impatience.

En revanche, nous sommes inquiets des stratégies de la municipalité concernant les personnels de direction pour le sport et la culture. Nous déplorons que le responsable du service des sports n'ait pas été remplacé. Il en est de même pour le poste du responsable de la médiathèque qui est vacant depuis plusieurs années. Et notre inquiétude persiste pour l'école municipale de musique. Son directeur prendra prochainement une retraite méritée. Sera-t-il remplacé ?

Chaque compétence est importante dans une collectivité. Tout comme les services financiers, le sport et la culture nécessitent une direction appropriée.

Chers Aiglones, chers Aiglons, l'équipe municipale « L'Aigle notre Ville » vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 et plus particulièrement une excellente santé.

Isabelle Duval de Laguerce, Isabelle Clouché, Lucie Clouard, Thierry Pinot, Philippe Rondel et Serge Delavallée

Texte non communiqué

Gérard Latinier - Conseiller municipal

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs acteurs.

Cécile GAUTIER, Présidente de la Protection Civile

Des hommes et des femmes avec une volonté commune, celle de croire en l'engagement citoyen en France et d'être acteur d'un bénévolat solidaire pour aider, secourir et former.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Cécile, je suis native de L'Aigle, et attachée à ma région. Peu avant mon entrée dans la vie active, j'ai souhaité savoir réagir en cas d'incident, d'accident c'est ainsi que j'ai passé l'AFPS avec la protection civile de L'Aigle, puis apprenant qu'une autre formation existait, et me laissant convaincre par les bénévoles de la protection civile, ils m'ont formés et fait passer le CFAPSE. Puis je me suis engagée 14 ans chez les sapeurs pompiers tout en restant membre de la protection civile et en me formant en tant que instructrice de premiers secours. Depuis 2 années, élue par les adhérents, j'ai le plaisir de représenter la protection civile.

Parlez-nous de la Protection Civile et de votre engagement pour celle-ci ?

La protection civile a été créée sur L'Aigle en 1992, mais la Fédération a été créée en 1965. Actuellement, la protection civile est présente dans 98 départements, ce qui se traduit par 400 représentations locales, 32 000 bénévoles dont 13 000 secouristes actifs.

Nous avons 3 missions qui sont : d'aider (les populations sous forme de mission humanitaire en France comme à l'étranger), de secourir (en qualité d'association agréée de sécurité civile, nous assurons, à la demande des autorités, diverses missions dans le cadre de l'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile «dispositif ORSEC») et de former (aux gestes de secours les particuliers, comme les entreprises).

Sur quels types d'interventions les agents volontaires peuvent-ils intervenir ?

Nous sommes demandés sur les manifestations sportives (courses, à pied, de vélos, voitures) mais aussi sur des manifestations culturelles (concerts) ou manifestations qui regroupent beaucoup de public, mais aussi pour aider des sinistrés lors d'inondations, de tempêtes... comme nous pouvons en subir sur notre territoire.

Pourquoi est-il essentiel de recruter de nouveaux bénévoles ?

Le bénévolat est une activité non rémunérée et librement choisie, il peut être perçu comme une contrainte et avec des responsabilités, et beaucoup de temps à donner.

Le bénévolat à la protection civile reste bien sûr une activité non rémunérée et librement choisie, mais les bénévoles en ressortent enrichis de compétences. Ils donnent le temps qu'ils peuvent en fonction de leur vie professionnelle et personnelle et comme ces dernières évoluent au cours de notre vie, pour exemple un secouriste qui a des enfants en bas âge aura moins de temps à consacrer à sa vie de bénévole, un autre aura fini ses études et aura plus de temps à consacrer à sa vie de bénévole. Voilà pourquoi il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant de bénévoles, pour que chacun s'épanouisse et continue de venir avec plaisir.

Comment se porte l'association ?

L'antenne Aiglonne est bien installée, et bénéficie de la stabilité d'une grande partie de ses bénévoles, des bénévoles aux compétences multiples et engagés.

Quel bilan dressez-vous sur l'année ?

La crise sanitaire a mis «un coup de projecteur» sur la protection civile, car des équipes de médiateurs ont sillonné le département pour expliquer les gestes barrières, réaliser des prélèvements pour les tests et aujourd'hui aider à la vaccination.

Notre participation au forum des associations a permis également de nous faire connaître.

J'espère que le public va mieux reconnaître notre uniforme et oser prendre contact pour devenir membre de la protection civile.

“ Des bénévoles aux compétences multiples et engagés. ”





OPAH - RU
Opération
Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat
Renouvellement
Urbain

2021 - 2026



**Besoin d'aides
pour financer
vos travaux ?**

**AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE ET LA VILLE DE L'AIGLE,
RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT !**

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

à la Communauté de Communes
des Pays de L'Aigle



3 Place du Parc, 61300 L'AIGLE



Permanence avec l'opérateur Soliha

le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois
de 9h30 à 12h30



02 31 86 70 50

**Des aides
exceptionnelles
existent !**



Si vous n'êtes pas éligible aux aides de l'Anah, d'autres aides existent. Renseignez-vous lors des permanences de l'Espace Conseil FAIRE :



le 1^{er} mercredi du mois, de 9h30 à 12h30

02 61 67 18 85

(Conseils et informations sur la rénovation énergétique uniquement)

